



ACTE D'AUTORISATION

Reconnaissance mutuelle simultanée

Le Ministre de l'Environnement décide:

§1. Le meta SPC:

Tanalith E 9800 Family - META SPC 2

est autorisé conformément à l'article 34 du Règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

Cette autorisation reste valable jusqu'au 25/09/2034. Une demande pour un renouvellement de l'autorisation doit être introduite au plus tard 550 jours avant la date de fin d'autorisation.

Sans préjudice des dispositions imposées par la réglementation concernant les biocides, la composition, la forme, l'état physique du produit ainsi que ses propriétés chimiques et physiques doivent être conformes aux données déclarées lors de l'introduction de la demande.

- Nom et adresse de la personne physique et morale qui a obtenu l'autorisation:

YOU SOLUTIONS GERMANY GMBH

Numéro BCE: /

Seligmannallee 1

DE 30173 Hannover

- Nom commercial des produits contenus dans le meta SPC:

- o Tanalith E 9750

- Numéro d'autorisation du meta SPC: BE2024-0033-02-00

- Utilisateur autorisé: Uniquement pour les professionnels

- Forme sous laquelle le meta SPC est présenté:

- o SL - Concentré soluble

- Nom et teneur de chaque principe actif:

Copper, granulated (CAS 7440-50-8): 8% - 8%
DDACarbonate (CAS 894406-76-9): 6.1% - 6.1%

- Substances préoccupantes :

amino-2-ethanol (CAS 141-43-5): 26.91% - 26.91%
Ethomeen T/17 (CAS 61791-26-2): 2.13% - 2.13%



- Type de produit et usage en vue duquel le meta SPC est autorisé:

8 Produits de protection du bois

Exclusivement autorisé pour le traitement préventif des bois feuillus et des bois résineux destinés aux classes d'utilisation 1, 2, 3 et 4 par traitement pénétrant. Intérieur.

- Date limite d'utilisation des produits contenus dans le meta SPC: Date de production + 24 mois
- Organismes cibles:
 - o Hylotrupes bajulus
 - o Basidiomycètes - champignons lignivores
 - o Reticulitermes sp

§2. Fabricant des produits contenus dans le meta SPC et fabricant de chaque substance active:

- Fabricant Tanalith E 9800 Family - META SPC 2:

ARCH TIMBER PROTECTION LTD., GB

- Fabricant Copper, granulated (CAS 7440-50-8):

YOU SOLUTIONS GERMANY GMBH, DE

- Fabricant DDACarbonate (CAS 894406-76-9):

YOU SOLUTIONS GERMANY GMBH, DE

§3. Conditions particulières imposées à la commercialisation et à l'utilisation des produits du meta SPC:

- Ce meta SPC fait partie de la famille de produits autorisée sous le nom Tanalith E 9800 Family, avec le numéro d'autorisation BE2024-0033-00-00.
- Voir le résumé des caractéristiques de la famille de produits.

§4. Classification des produits contenues dans le meta SPC :

- Classe de danger et catégorie de danger selon CLP-GHS:

Code H	Classe et catégorie
H314	Corrosion cutanée/irritation cutanée - catégorie 1
H318	Lésion oculaire grave/irritation oculaire - catégorie 1
H335	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - catégorie 3
H400	Toxicité aiguë (milieu aquatique) - catégorie 1
H411	Toxicité chronique (milieu aquatique) - catégorie 2



Code H	Classe et catégorie

§5. Conditions particulières à l'usage:

- Circuit: circuit restreint

Conformément à l'article 36 de l'AR du 4 avril relatif à la mise à disposition sur le marché et à l'utilisation des produits biocides, ce produit ne peut être mis à disposition sur le marché que par un vendeur qui est enregistré conformément à l'article 40 du même AR, et utilisé que par un utilisateur qui est enregistré conformément à l'article 41 du même AR.

Ils doivent, à tout moment, lorsqu'ils sont en possession de ce produit, satisfaire aux conditions indiquées dans ce paragraphe.

- Dérogation accordée:

Pas d'application

- Stockage et transport:

Toute activité doit être permise conformément aux dispositions réglementaires applicables
Respect des <ul style="list-style-type: none"> 1) dispositions légales et réglementaires régionales applicables; et 2) conditions imposées, dans le permis d'environnement, par l'autorité délivrant le permis en matière de stockage et de transport des substances et produits dangereux.

- Conditions d'usage:

Catégorie	Condition	Description	Norme EN	Usage	
				Professionnel	Grand public
Respiration	Masque de protection complet	/	Autre	Oui	Non
Yeux	Lunettes de protection	/	Autre	Oui	Non
Mains	Gants	/	Autre	Oui	Non
Peau	Combinaison	/	Autre	Oui	Non

Bruxelles,

Reconnaissance mutuelle simultanée,

POUR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,



(Par A.M. 17/05/2019)

Chef de cellule de la cellule biocides

Signé électroniquement par: Louis Lucrèce

Le: 09/01/2025